Prof. C. COLLOBERT Lundi : 13h – 14h20

Mercredi: 11h30 - 12h50

Heures de bureau (DMS 8102) : lundi 10h30-12h30

Courriel: ccollobe@uottawa.ca

LA PHILOSOPHIE DE L'INDE ANCIENNE

I PRESENTATION

Ce cours est une introduction à la philosophie de l'Inde ancienne. Nous étudierons quelques-unes de ses écoles en nous centrant essentiellement sur les questions métaphysiques, psychologiques et éthiques (mode de vie, vertus). L'examen de ces questions s'établira à partir du but ultime poursuivi par ces différentes écoles : la libération.

Il s'agit dans un premier temps, d'analyser le type de questionnement et les modes de résolution qui donnèrent naissance à la philosophie en Inde autour du VIe s. et son ancrage dans l'hindouisme. Nous examinerons, dans un second temps, son évolution dans la fidélité à cette tradition avec les écoles dites orthodoxes et les changements de perspective par rapport à cette tradition qui sont apparus avec le jaïnisme et le bouddhisme. C'est une conception de la philosophie comme entreprise spirituelle que ce cours nous permettra d'explorer.

II. METHODOLOGIE

L'assiduité au cours est requise. Une écoute et une participation actives sont demandées.

Le cours est constitué d'exposés magistraux et de discussions sur les textes des différentes écoles étudiées.

Il s'appuiera sur un recueil de textes disponible chez Rytec, 404 rue Dalhousie copie papier ou électronique (https://rytec.ca).

III. OBJECTIFS

Ce cours vise à la connaissance et à la compréhension de la philosophie indienne telle qu'elle se déploie à partir des *Upanishads* en passant par les enseignements du Bouddha et ses prolongements jusqu'à l'école védantiste de Shankara.

Il doit permettre de réfléchir et d'approfondir le sens et la signification de la philosophie comme pratique spirituelle et développer des capacités d'analyse de textes difficiles et des capacités de réflexion sur des questions fondamentales en métaphysique, psychologie et éthique.

IV. EVALUATION

Deux travaux : questions avec développement sur un texte étudié en classe et questions avec développement sur un ou plusieurs philosophes (représentant chacun 30% de la note finale). Examen final (35%) : questions avec développement sur un texte ou sur le cours au choix. Présence et participation en classe : 5% de la note finale.

Ces trois épreuves sont **obligatoires**. Tout retard dans la remise d'un travail est pénalisé de 5% par jour de retard. Tous les travaux sont téléchargés sur Brightspace. Il n'est pas possible de rendre un travail au-delà de 5 jours après la date limite.

Remise du travail 1 : le 18 octobre Remise du travail 2 : le 22 novembre

Examen final : examen maison, remise le 18 décembre.

V. PLAN DU COURS

INTRODUCTION: qu'est-ce que la philosophie de l'Inde Ancienne? 11 sept.

```
I. Vedas et Upanishads : leur influence dans la philosophie indienne (13-20 sept.)
```

13 sept. Lectures: Hymnes du Veda: Purusa, Cosmogonie, Shatapatha-Brâhmana, pp. 1-8

18 sept. Lectures: Upanishads: Ishâ, Kena, Katha, pp. 9-19

20 sept. Lectures : Chândogya, Brihad-Aranyaka, Parama-Hamsa, pp. 20-32

II. LES ÉCOLES ORTHODOXES

2.a. L'école Samkhya (25 sept.-27 sept.)

25 sept. <u>Lecture</u>: Les Strophes de Samkhya, pp. 33-39 27 sept. <u>Lecture</u>: Les Strophes de Samkhya, pp. 40-47

2.b. Pantajali et les yoga sutras (2-4 oct.)

2 oct. Lecture: Samadhi Pada, pp. 49-51

4 oct. Lecture: Sadana Pada, Vibhuti Pada, pp. 52-56

9 oct. : Action de Grâce—Pas de cours

2.c. La Bhagavad-Gita et l'école du Vedanta : Shankara (11 oct.-30 oct.)

11 oct. Lecture: La Bhagavad-Gita, chants II, III, pp. 58-66

16 oct. <u>Lecture</u>: La *Bhagavad-Gita*, chants IV, V, XVIII, pp. 67-79

18 oct. Lecture: Commentaires de Shankara sur la Bhagavad-Gita, pp. 81-10

REMISE DU TRAVAIL 1:18 octobre

Semaine de lecture : 21 au 29 octobre

30 oct. <u>Lecture</u>: Textes a) Commentaires de Shankara sur la *Bhagavad-Gita* pp. 101-109; b) *L'expérience directe*, 1-114, pp. 110-116.

III. LES ÉCOLES NON-ORTHODOXES

3.a. Mahavira et le jaïnisme (1er -6 nov.)

1 nov. <u>Lecture</u>: Textes: *Le Tattvarthadhigama Sutra,* chaps. 1, 2, 5, 6, pp. 118-126 6 nov. <u>Lecture</u>: Textes: *Le Tattvarthadhigama Sutra,* chaps. 7, 8, 9, 10, pp. 126-131

3.b. Le Bouddhisme et ses écoles (8 nov.-6 déc.)

1) Le Bouddhisme ancien (8 nov.-20 nov.)

8 nov. <u>Lectures-</u>Textes: a) Le Buddha et sa vie (Alain Grosrey, *Le grand livre du bouddhisme* (Paris, 2007) (extrait: pp. XXX); b) les quatre nobles vérités (*Dhammacakkappavattana Sutta*); c) la vérité de la souffrance (*Maha Satipatthana Sutta*: *Grand discours sur l'établissement de l'attention*, extrait), pp. 136-146

13 nov. <u>Lectures-</u>Textes : a) Le noble sentier octuple (*Maha Satipatthana sutta* : *Grand discours sur l'établissement de l'attention*, extrait) ; b) les sept facteurs de l'éveil (*Maha Satipatthana sutta* : *Grand discours sur l'établissement de l'attention*, extrait), pp. 147-151.

15 nov. <u>Lectures</u>-Textes: a) nirvāṇa (Walpola Rahula, L'enseignement du Bouddha d'après les textes les plus anciens), pp.; b) la co-production conditionnée (Nagara Sutta, Acela sutta), pp. 153-166
20 nov. <u>Lectures-</u>Textes: a) Les trois caractéristiques: souffrance (dukkha), non-soi (anattā) (Anattalakkhaṇa sutta), b) impermanence (anicca) (Aniccasaññā sutta), pp.; c) les cinq agrégats (Upadhiparitassanā sutta), pp. 168-178

2) Le bouddhisme Mahāyāna (22 nov.-6 déc.)

Le surgissement d'une nouvelle tradition, ses caractéristiques (interdépendance, vacuité, la nature de Bouddha, la voie du Bodhisattva) et ses écritures.

22 nov. <u>Lectures-Textes</u>: a) Le *sutra du cœur*; b) Śantideva, *La voie du Bodhisattva*, chap. 1 « Les bienfaits de l'esprit d'éveil », pp. 181-186

REMISE DU TRAVAIL 2 : 22 novembre

L'école du Madhyamaka (la voie du milieu) (22-29 nov.)

27 nov. <u>Lecture-</u>Textes a) Nāgārjuna, *Conseils au roi*, chap. 2 « Entrelacement » 101-140, pp. 188-193. b) Candrakīrti, *Madhyamakāvattāra* (*Commentaire à la voie du milieu*) chap. 6, 22-31, pp. 194-195 29 nov. La doctrine du non-soi revisitée: vacuité et absence de soi des personnes et des phénomènes <u>Lectures-</u>Textes a) Nāgārjuna, *Madhyamakakārika* (*Traité du Milieu*), « Les vers dédicatoires » ; b) Candrakīrti, *Madhyamakāvattāra* (*Commentaire au Traité du Milieu*), chap. 6, 142-160, pp. 196-199

L'école du Yogācara (l'esprit seulement) (4-6 déc.)

4 déc. <u>Lecture- Texte</u> Vasubandhu *La Vingtaine et son commentaire,* 1-9, pp. 202-204 6 déc. <u>Lecture-Texte</u> Vasubandhu, *La Vingtaine et son commentaire,* 10-17, pp. 204-fin

Mercredi 6 déc. : horaire du lundi

REMISE DU TRAVAIL FINAL : le 18 décembre

Si vous cherchez des informations sur la manière dont vous pouvez obtenir de l'aide pour divers problèmes, vous pouvez aller à la page Web suivante

: https://www.uottawa.ca/notre-universite/provost/satisfaction-etudiante et la page web des services de notre Centre de santé et mieux-être: https://www.uottawa.ca/vie-campus/sante-mieux-etre/recevoir-aide-pour-etudiant.

Informez-vous sur la fraude scolaire

Voici quelques éléments que vous devez connaître

- « L'intégrité est une valeur universelle au cœur de toute activité scolaire. Le règlement sur la fraude scolaire définit les actes qui peuvent compromettre l'intégrité scolaire, décrit les conséquences de ces actes et expose les procédures disciplinaires en place. Le <u>Guide sur l'intégrité dans les études de l'Université d'Ottawa</u> renferme davantage de précisions sur l'intégrité dans les études. » Définition
- 1. Est considéré comme fraude scolaire tout acte commis par un étudiant qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation scolaire ou de celle d'un autre étudiant. Sans restreindre la généralité de cette définition, il y a fraude scolaire lorsqu'un étudiant se livre à l'un des actes suivants :
- a) commet un plagiat ou triche, de quelque façon que ce soit;
- b) remettre un travail dont l'étudiant n'est pas, en tout ou en partie, l'auteur, exception faite des citations et références dûment indiquées. On entend par travail notamment un devoir écrit, une dissertation, un test, un examen, un rapport de recherche et une thèse, que ce travail soit présenté par écrit, oralement ou sous une autre forme;
- c) présenter des données de recherche qui ont été falsifiées ou inventées de quelque façon que ce soit; d) falsifier, en l'attribuant à une source inventée, un énoncé ou une référence;
- e) présenter sans autorisation écrite préalable des professeurs intéressés et/ou de l'unité scolaire intéressée, le même travail ou une partie importante d'un même travail dans plus d'un cours, ou une thèse ou un autre travail déjà présenté ailleurs;
- f) falsifier une évaluation scolaire ou la dénaturer, utiliser une pièce justificative d'un dossier scolaire qui a été contrefaite ou falsifiée, ou en faciliter l'utilisation;
- g) entreprend toute autre action dans le but de falsifier une évaluation scolaire.
- **« L'Université d'Ottawa ne tolère aucune forme de violence à caractère sexuel.** La violence sexuelle désigne tout acte de nature sexuelle commis sans consentement tel que le viol, le harcèlement sexuel ou les cyberagressions. Autant l'Université que les associations d'employées et d'employés, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants offrent toute une gamme de ressources et de services donnant accès aux membres de notre communauté à des informations et à du soutien confidentiels, ainsi qu'aux procédures pour signaler un incident ou porter plainte. Pour tout renseignement, visitez le site Web http://www.uOttawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/. »